

## Charte qualité ISEIG

La mission de l'ISEIG est d'assurer un enseignement de haut niveau en informatique de gestion aux entreprises et administrations de Suisse romande. Ses cours et séminaires visent le *perfectionnement professionnel* et s'adressent aux cadres des entreprises et administrations, qu'ils soient utilisateurs de l'informatique ou informaticiens. Les cours et séminaires de l'ISEIG se positionnent dans une optique de *formation continue* en cours d'emploi, dans le but de permettre une meilleure utilisation des investissements en moyens informatiques et, par là, de contribuer à maintenir la compétitivité de notre économie.

Ainsi les formations ISEIG doivent être prospectives et innovatrices et répondre aux attentes du monde professionnel et des apprenants.

L'organisation ISEIG doit être au service de ces objectifs. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place un système qualité qui assure la parfaite maîtrise des activités liées à la formation, de la conception de nouveaux produits de formation à l'évaluation des actions de formation.

Cette volonté de maîtrise ne peut avoir l'impact voulu auprès des apprenants et de leur entreprise que si elle est mesurable. Pour cela des indicateurs sont mis en place pour mesurer :

- la satisfaction des apprenants
- l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Ils permettent ainsi d'asseoir une visibilité sur le résultat des actions et de planifier, lors de revues de direction, les axes d'amélioration propres à faire évoluer les prestations.

L'ISEIG met tout en oeuvre pour que toute l'équipe qui participe au bon déroulement des formations travaille dans une culture d'entreprise basée sur la motivation et le plaisir sur son lieu de travail, sur le professionnalisme et la créativité, l'écoute et l'ouverture d'esprit, le sens de la collaboration et de la solidarité, la fierté d'appartenir et de s'identifier à l'institut.

L'ISEIG s'engage également à créer un environnement permettant à chacun d'être conscient et capable de définir et de planifier ses besoins, de mettre en oeuvre des prestations attendues, d'apprécier ses services et d'apporter des améliorations.

La direction

Lausanne, 3 mai 2010